

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LASGRAÏSSES

DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVRIRE UN DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

Date d'affichage : 22/ 06/ 2023

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : Monsieur VIALA

Prénom(s) : Jacques

Profession ou qualité : Secrétaire de l'Association l'ACANTHE

Domicilié : Mairie – 12 Place du Colonel Dupin 81300 LASGRAÏSSES

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire
A Lasgraïsses

Du Samedi 24 juin 2023 de 14h00 à 02H00

A l'occasion de (1) Fête de la Musique

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

Le : 20 juin 2023

Signature du déclarant

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la **Commune de Lasgraïsses (Tarn)**

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique ;

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Monsieur Jacques VIALA Secrétaire de l'Association l'ACANTHE est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 2^{ème} Catégorie

A Lasgraïsses : le 20 juin 2023

Le Maire,
Alain ASSIÉ

